

Anthropologie et Sociétés



Ilan HALEVI : Sous Israël - La Palestine. Le Sycomore, Paris, 1978, 247 p.

Mikhael Elbaz

Communication, Afrique de l'Est, enfants, travail féminin
Volume 3, numéro 2, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000928ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000928ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Elbaz, M. (1979). Compte rendu de [Ilan HALEVI : Sous Israël - La Palestine. Le Sycomore, Paris, 1978, 247 p.] *Anthropologie et Sociétés*, 3 (2), 191–192.
<https://doi.org/10.7202/000928ar>

Ilan HALEVI: *Sous Israël – La Palestine*. Le Sycomore, Paris, 1978, 247 p.

Ouvrage d'un journaliste israélien opposé au sionisme, ce livre est un réquisitoire contre les pratiques de la colonisation sioniste qui ont rythmé historiquement la transformation sociale et nationale de la Palestine.

Dans la première partie, la parole est donnée aux arabes israéliens: citoyens d'un État qui nie leur droit à l'autodétermination ou à l'autonomie régionale en poursuivant méthodiquement l'expropriation d'une partie de leurs terres ainsi qu'en opérant des distinctions juridiques entre juifs et arabes (notamment à travers la loi de l'immigration et de la citoyenneté).

Reproduisant des passages d'une thèse de doctorat du sociologue palestinien S. Kanaana, l'auteur nous présente l'histoire d'Ali, immigré de l'intérieur. À lire ce récit, on mesure les effets de l'idéologie discriminatoire sur les relations entre juifs et arabes ainsi que l'ostracisme qui rendent insurmontables les difficultés d'intégration d'un arabe palestinien au sein de la métropole israélienne.

L'auteur condense ensuite son exposé autour de témoignages sur deux thèmes majeurs: 1. La négation des libertés civiles ainsi que la répression policière qui affectent potentiellement tout arabe suspect d'être porteur d'une conscience nationaliste; 2. La lutte contre l'expropriation des terres notamment en Galilée où les palestiniens sont une «minorité-majoritaire». Cette résistance a fait des martyrs le 30 juin 1976 – journée de la terre – et a consolidé la détermination de la minorité arabe à lutter pour ses droits démocratiques.

Dans la seconde partie intitulée «Cent ans de Colonisation», Halevi scrute à l'aide des déclarations des dirigeants sionistes, l'histoire d'un rapport de forces entre palestiniens et sionistes dont l'issue fut la destruction de la formation sociale palestinienne. Il souligne, s'appuyant sur une thèse défendue par M. Rodinson, que le projet sioniste en dépit des intentions et des motivations idéologiques des dirigeants comme des adeptes du mouvement sioniste ne pouvait aboutir qu'à l'infériorisation du peuple palestinien ou à son refoulement. De fait, malgré le désaveu des pratiques des immigrants-colons par un sioniste humaniste comme A. Haam, les fondateurs du sionisme politique étaient déterminés à réaliser l'utopie: la création d'un État juif en Palestine.

Cependant, l'expropriation des paysans palestiniens que consacre la vente des terres qu'ils cultivent par les propriétaires terriens aux organisations de la colonisation suscite non seulement leur prolétarianisation mais aussi le refus des sionistes-socialistes d'exploiter la main-d'œuvre arabe. La dépossession des terres comme l'immigration accrue des juifs constituent un défi pour le peuple palestinien qui exprimera sa révolte de manière cyclique. La rébellion spontanée de la paysannerie en 1936 sera brisée par les Britanniques et scelle ainsi l'avenir du peuple palestinien. Halevi montre que durant cette période (1937-1942) l'idée d'un transfert de la population palestinienne vers les états limitrophes se cristallise au sein des cercles dirigeants du mouvement sioniste qui considèrent la solution de la question juive comme un impératif catégorique. La fuite-expulsion des palestiniens durant la guerre israélo-arabe de 1948 est la consécration, selon l'auteur, de l'idée du transfert. En effet, l'État d'Israël refusera systématiquement de réintégrer les réfugiés malgré les accords d'Armistice ainsi que les résolutions des Nations-Unies.

Enfin, décrivant la situation de la minorité arabe en Israël, il souligne la continuité du projet sioniste en mettant en relief la confiscation des terres, l'utilisation arbitraire des lois d'urgence au nom de la «sécurité de l'État», la discrimination sociale et nationale.

Texte de référence militant, *Sous Israël, La Palestine*, témoigne de l'oppression nationale du peuple palestinien et confirme que le processus et la logique du projet sioniste excluent l'existence d'une société plurielle et démocratique pour tous ses citoyens.

Mikhael Elbaz
Département d'anthropologie
Université Laval

Michael INBAR and Chaïm ADLER: *Ethnic Integration in Israel: A Comparative Case Study of Moroccan Brothers who Settled in France and in Israël*. New Brunswick, N.J. Transaction Books, 144 p. Bibl. Index.

L'étude de l'intégration des immigrants est souvent assujettie au paradigme structuro-fonctionnaliste qui pose le primat de l'insertion volontariste et normative des acteurs sociaux au sein de la société d'accueil édulcorant ainsi l'analyse des rapports de classe ou l'existence d'idéologies discriminatoires. La tradition sociologique israélienne s'appuie fermement sur cette perspective épousant dans ses recherches empiriques de manière non équivoque la perception subjective des agents concernant la stratification ethnique ou encore l'intégration nationale. Toutefois, le maintien d'inégalités et l'émergence de mouvements ethniques ont forcé quelques chercheurs à tester, à l'intérieur du cadre théorique évoqué ci-dessus, l'hypothèse de l'existence d'un traitement différentiel des immigrants selon l'origine ethnique ainsi que de pratiques discriminatoires latentes ou manifestes au sein de la société israélienne.

Inbar et Adler, s'appuyant sur les récriminations d'immigrants israéliens d'origine marocaine alléguant que leurs frères résidant en France ont pu contrairement à eux connaître une réussite économique, tentent dans ce livre de s'attaquer à la thèse avancée par les sociologues israéliens qui infère la position de classe des juifs orientaux et plus spécifiquement des marocains à leur héritage socio-culturel.

Pour ce faire, les auteurs ont opté pour une technique méthodologique multidimensionnelle. Ils ont sélectionné un échantillon de 132 marocains dont la moitié réside en France et l'autre en Israël. Par ailleurs, afin d'éprouver leurs résultats ils ont choisi un groupe témoin d'israéliens d'origine roumaine. Enfin, des adolescents de chaque catégorie ethnique ont été interrogés. Les résultats de l'enquête témoignent d'une hiérarchisation qui place le groupe israélien marocain au bas de l'échelle comparativement à leurs frères installés en France ou encore aux roumains, et ce, de manière consistante tant en ce qui concerne les salaires, l'emploi que les conditions de logement.

Abordant la question des relations entre l'origine ethnique et l'itinéraire scolaire de la seconde génération, ils constatent que les marocains éprouvent des difficultés scolaires tant en France qu'en Israël. Ce résultat autorise les auteurs à spéculer sur l'effet possible des «différences culturelles ethniques ou même génétiques» (p. 53) sans préciser outre mesure leur pensée pour se tourner en définitive de manière mitigée vers une explication socio-économique. De fait, la grande faiblesse de cette enquête réside dans la taille de l'échantillon qui limite considérablement la validité des données. Inbar et Adler reconnaissent l'impact de cette contrainte et bien que prudents dans leurs interprétations offrent souvent une analyse des données qui n'est pas toujours convaincante.

Enfin, scrutant les attitudes des agents à propos de leur intégration sociale et idéologique dans la société d'accueil, les auteurs estiment que les marocains immigrés en France «paient» leur ascension économique par une isolation sociale tandis que leurs frères marocains malgré leur déclassement sont «enracinés» au sein de la société israélienne. L'un des indicateurs qui fonde cette conclusion de l'intégration des marocains israéliens